

COMMISSION MEDICALE FEDERALE : LABORATOIRES COVID AGREES FAF POUR LES COMPETITIONS

FAF

On Juil 14, 2021



Cahier des Charges

Dans le cadre des directives des autorités sanitaires nationales et des règlements en vigueur, la Fédération algérienne de football (FAF) s'est engagée à protéger la santé des Acteurs du football à court et à long terme, en mettant l'accent sur la prévention des contaminations COVID.

Pour atteindre cet objectif, et aussi éviter les problèmes d'ordre éthique et déontologique la FAF décide de reconnaître des Laboratoires COVID déjà établis, publics ou privés, qui démontrent une expertise, en particulier pour la réalisation fiable des tests PCR, antigéniques et sérologiques réglementaires.

L'accréditation officielle, sans exclusion aucune si les critères suivants sont respectés, accordée par la FAF à ces centres, permettra aux membres de la communauté du football de savoir :

- ♣ Quels centres possèdent un historique d'engagement envers le football lorsque ces actes spécialisés sont requis.
- ♣ Quels Centres Médicaux de leur région sont accrédités par la FAF et donc ceux dont les actes sont reconnus par la FAF pour l'accès aux compétitions.

1-Conditions Administratives

- v Agrément des autorités sanitaires nationales.
- v Intermédiaires exclus.
- v Obligation d'adresser une copie des résultats, par e-mail, à l'autorité médicale désignée par la FAF.
- v Obligation de fournir le résultat le jour même du prélèvement.

2- Conditions Techniques

- v Prélèvement assuré par le laboratoire.
- v RT-PCR : Les résultats doivent être rendus avec le CT en cas de PCR positive.
 - o CT supérieur à 34 le résultat est considéré négatif.
 - o QR Code
- v Test antigénique : Modèle et marques conformes aux normes.
- v Test sérologique qualitatif ou quantitatif.